

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CENTRE
INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005106800019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : CIAS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	31
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200051068	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CIAS		BP 2023																														
I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		I	A																														
Informations statistiques			Valeurs																														
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :			14880 1615																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Potentiel fiscal et financier (1)</th> <th rowspan="2">Valeurs par hab. (population DGF)</th> <th rowspan="2">Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</th> </tr> <tr> <th>Fiscal</th> <th>Financier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> </tr> </tbody> </table>		Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	Fiscal	Financier	0.00	0.00	0.00	0.00																						
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate																														
Fiscal	Financier																																
0.00	0.00	0.00	0.00																														
Informations financières – ratios (2)			Valeurs																														
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1 Dépenses réelles de fonctionnement/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 Produit des impositions directes/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 Recettes réelles de fonctionnement/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4 Dépenses d'équipement brut/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5 Encours de dette/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6 DGF/population</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)</td> <td>0.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00		2 Produit des impositions directes/population	0.00		3 Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00		4 Dépenses d'équipement brut/population	0.00		5 Encours de dette/population	0.00		6 DGF/population	0.00		7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00		8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00		9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00		10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00		Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00																																
2 Produit des impositions directes/population	0.00																																
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00																																
4 Dépenses d'équipement brut/population	0.00																																
5 Encours de dette/population	0.00																																
6 DGF/population	0.00																																
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00																																
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00																																
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00																																
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00																																

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	409 201,48	408 300,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 901,48
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	409 201,48	409 201,48
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	27 741,00	55 413,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 27 672,33	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	55 413,33	55 413,33
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	464 614,81	464 614,81

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	50 800,25	0,00	48 451,48	48 451,48	48 451,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 100,00	0,00	315 950,00	315 950,00	315 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		373 100,25	0,00	376 601,48	376 601,48	376 601,48
66	Charges financières	4 300,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		377 400,25	0,00	382 901,48	382 901,48	382 901,48
023	Virement à la section d'investissement (5)	27 435,00		24 094,00	24 094,00	24 094,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 206,00		2 206,00	2 206,00	2 206,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 641,00		26 300,00	26 300,00	26 300,00
TOTAL		407 041,25	0,00	409 201,48	409 201,48	409 201,48

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	409 201,48
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	4 400,00	4 400,00	4 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 200,00	0,00	32 100,00	32 100,00	32 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	360 300,00	0,00	371 800,00	371 800,00	371 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		388 000,00	0,00	408 300,00	408 300,00	408 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		388 000,00	0,00	408 300,00	408 300,00	408 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		388 000,00	0,00	408 300,00	408 300,00	408 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	901,48
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	409 201,48
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	26 300,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043.$

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 641,00	0,00	1 741,00	1 741,00	1 741,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 641,00	0,00	1 741,00	1 741,00	1 741,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 641,00	0,00	27 741,00	27 741,00	27 741,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	29 641,00	0,00	27 741,00	27 741,00	27 741,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	27 672,33
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 413,33

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	1 041,00	1 041,00	1 041,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	23 783,29	0,00	27 672,33	27 672,33	27 672,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	23 783,29	0,00	28 713,33	28 713,33	28 713,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	23 783,29	0,00	28 713,33	28 713,33	28 713,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	27 435,00		24 494,00	24 494,00	24 494,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 206,00		2 206,00	2 206,00	2 206,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	29 641,00		26 700,00	26 700,00	26 700,00

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	53 424,29	0,00	55 413,33	55 413,33	55 413,33
					+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)				0,00	
					=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				55 413,33	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	26 700,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs refracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 451,48		48 451,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	315 950,00		315 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00		12 200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 200,00	0,00	6 200,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 206,00	2 206,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		24 094,00	24 094,00
Dépenses de fonctionnement – Total		382 901,48	26 300,00	409 201,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	409 201,48
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 000,00	0,00	26 000,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 741,00	0,00	1 741,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		27 741,00	0,00	27 741,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	27 672,33
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 413,33
---	------------------

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 400,00		4 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	32 100,00		32 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	371 800,00		371 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		408 300,00	0,00	408 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	901,48
=	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	409 201,48
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 041,00	0,00	1 041,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 206,00	2 206,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		24 494,00	24 494,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 041,00	26 700,00	27 741,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
+	

AFFECTATION AU COMPTE 1068	27 672,33
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 413,33
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	50 800,25	48 451,48	48 451,48
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60611	Eau et assainissement	840,25	641,48	641,48
60612	Energie - Electricité	5 000,00	6 500,00	6 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	5 000,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	350,00	500,00	500,00
60623	Alimentation	12 000,00	11 000,00	11 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6135	Locations mobilières	2 200,00	2 100,00	2 100,00
61551	Entretien matériel roulant	400,00	200,00	200,00
6156	Maintenance	8 300,00	4 500,00	4 500,00
6168	Autres primes d'assurance	2 300,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6228	Divers	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 500,00	2 200,00	2 200,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 900,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 100,00	315 950,00	315 950,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	254 500,00	244 300,00	244 300,00
64131	Rémunérations non tit.	25 000,00	41 000,00	41 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 050,00	1 050,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	12 200,00	12 200,00
6561	Secours d'urgence	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	7 000,00	7 000,00	7 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		373 100,25	376 601,48	376 601,48
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	4 300,00	6 200,00	6 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	5 400,00	5 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	600,00	600,00	600,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	700,00	200,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	0,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		377 400,25	382 901,48	382 901,48
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	27 435,00	24 094,00	24 094,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 206,00	2 206,00	2 206,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	2 206,00	2 206,00	2 206,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 641,00	26 300,00	26 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 641,00	26 300,00	26 300,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		407 041,25	409 201,48	409 201,48
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	409 201,48

+

=

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	600,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	551,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	600,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	6 500,00	4 400,00	4 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 500,00	4 400,00	4 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 200,00	32 100,00	32 100,00
706	Prestations de services	17 000,00	26 000,00	26 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 200,00	6 100,00	6 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	360 300,00	371 800,00	371 800,00
7473	Participat° Départements	30 300,00	30 300,00	30 300,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	330 000,00	341 500,00	341 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		388 000,00	408 300,00	408 300,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		388 000,00	408 300,00	408 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		388 000,00	408 300,00	408 300,00
				+
				RESTES A REALISER N-1 (10)
				0,00
				+
				R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)
				901,48
				=
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
				409 201,48

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 641,00	1 741,00	1 741,00
2135	Installations générales, agencements	4 600,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 041,00	1 741,00	1 741,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 641,00	1 741,00	1 741,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	26 000,00	26 000,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	26 000,00	26 000,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 000,00	26 000,00	26 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		29 641,00	27 741,00	27 741,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		29 641,00	27 741,00	27 741,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00	
+				
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	27 672,33	
=				
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 413,33	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III
				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 783,29	28 713,33	28 713,33
10222	FCTVA	0,00	1 041,00	1 041,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 783,29	27 672,33	27 672,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 783,29	28 713,33	28 713,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		23 783,29	28 713,33	28 713,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	27 435,00	24 494,00	24 494,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 206,00	2 206,00	2 206,00
28135	Installations générales, agencements ...	97,00	97,00	97,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 487,00	1 487,00	1 487,00
28183	Matériel de bureau et informatique	241,00	241,00	241,00
28188	Autres immo. corporelles	381,00	381,00	381,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		29 641,00	26 700,00	26 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		29 641,00	26 700,00	26 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		53 424,29	55 413,33	55 413,33
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				55 413,33

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = R/ 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)					IV
					A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Dépenses réelles	0	27 741	0	0	27 741
- Equipements municipaux (2)		1 741	0	0	1 741
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				0
Total dépenses de l'exercice	0	27 741	0	0	27 741
RAR N-1 et reports	0	27 672	0	0	27 672
Total cumulé dépenses d'investissement	0	55 413	0	0	55 413
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	0	55 413	0	0	55 413
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	55 413	0	0	55 413
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	0	336 801	12 200	60 200	409 201
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	336 801	12 200	60 200	409 201
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	0	305 100	7 200	96 000	408 300
RAR N-1 et reports	0	901	0	0	901
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	306 001	7 200	96 000	409 201

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE					IV
					A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses investissement		0	27 741	0	0	27 741
Dépenses réelles		0	27 741	0	0	27 741
010 Stocks		0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	26 000	0	0	26 000
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	1 741	0	0	1 741
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0	55 413	0	0	55 413
Recettes réelles		0	28 713	0	0	28 713
010 Stocks		0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immo.		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	28 713	0	0	28 713
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	26 700	0	0	26 700
021 Virement de la sect° de fonctionnement		0	24 494	0	0	24 494
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	2 206	0	0	2 206
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	336 801	12 200	60 200	409 201
Dépenses réelles		0	310 501	12 200	60 200	382 901
011 Charges à caractère général		0	30 251	0	18 200	48 451
012 Charges de personnel, frais assimilés		0	273 950	0	42 000	315 950

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	12 200	0	12 200
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	6 200	0	0	6 200
67	Charges exceptionnelles	0	100	0	0	100
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	26 300	0	0	26 300
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	24 094	0	0	24 094
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	2 206	0	0	2 206
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0

RECETTES					
Total recettes de fonctionnement	0	305 100	7 200	96 000	408 300
Recettes réelles	0	305 100	7 200	96 000	408 300
013	Atténuations de charges	0	4 400	0	4 400
70	Produits services, domaine et ventes div	0	6 100	0	26 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	294 600	7 200	70 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						IV A2.1
---	--	--	--	--	--	--------------------------

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
0	10/03/2022	80 000,00	50 000,00	469,56	0,00	50 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		80 000,00	50 000,00	469,56	0,00	50 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					345 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					345 000,00									
	caisse épargne	16/12/2011			345 000,00			0,000	0,000	Euribor 3 mois		P emprunt bâtiment clas		-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					345 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt (Index (13))	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		123 852,95					24 879,37	2 599,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		123 852,95					24 879,37	2 599,60	0,00	0,00
	N	0,00	-	123 852,95	57,00		3,738	24 879,37	2 599,60	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		123 852,95					24 879,37	2 599,60	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX											A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Barrière simple (B)										0,00		0,00	0,00	
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - BP - 2023

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
--	------------------------

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par le Président (1),

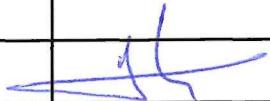
A Lodeve, le 11/04/2023

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration du CIAS

A Lodeve, le 11/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIC Charles	
ALIBERT Damien	
AUDOUY Marie Christine	
BAISSET Martine	
BATACHE Carmen	
BOUSQUET Pierre Paul	
CABANES Nelly	
CANO Jesahel	
CAUNES Jean Paul	
DAUNIS Solange	
DELFORGE Clotilde	
ENNADIFI Fatiha	
FRONTIN Claudine	
GALEOTE Monique	
LAATEB Claude	
LACAZE Lionel	
LEDERMAN Thérèse	
MARTINEZ Maryline	
PANIS Michel	
REQUI Jean-Luc	

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Pr?ident (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

